

Politique RGPD d'Ed'Innov Santé

1. Introduction

Cette politique a pour objectif de garantir la protection et la gestion appropriée des données personnelles dans le cadre des activités d'accompagnement dans le parcours de soins, de conseil et de formation menées par l'entreprise. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux autres législations applicables, cette politique définit les principes relatifs à la collecte, au traitement, à la sécurité, à la conservation et à l'accès aux données personnelles des clients, et des stagiaires/formateurs.

L'entreprise s'engage à respecter la confidentialité, la sécurité et les droits des individus en matière de données personnelles, en s'assurant que toute activité liée aux données soit réalisée de manière transparente, sécurisée et conforme à la législation.

2. Objectifs de la politique

- **Garantir la protection des données personnelles** des clients et des stagiaires/formateurs dans le cadre des services d'accompagnement, de conseil et de formation.
 - **Respecter les principes du RGPD**, notamment ceux de la collecte minimale, de la sécurité et de la transparence.
 - **Définir les rôles et responsabilités** des différentes parties prenantes dans la gestion des données personnelles.
 - **Mettre en place des mesures de sécurité** adaptées pour protéger les données contre les risques de violation.
-

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à :

- Tous les employés de l'entreprise, y compris les responsables, les consultants, les formateurs et les sous-traitants impliqués dans le traitement des données.
- Les clients (individus ou organisations) recevant des services d'accompagnement dans le parcours de soins, de conseil ou de formation.
- Les partenaires externes ayant accès aux données, y compris les prestataires de services, les sous-traitants, et les partenaires commerciaux.

Elle couvre toutes les données collectées et traitées dans le cadre des activités suivantes :

- **Accompagnement dans le parcours de soins** : assistance dans la coordination du parcours de soins des patients, gestion de la relation avec les professionnels de santé, suivi médical, etc.

- **Formation** : sessions de formation à destination des professionnels de santé, des patients, ou d'autres acteurs impliqués dans les soins.
-

4. Principes de traitement des données

4.1. Principe de légalité, loyauté et transparence

Les données personnelles des clients, formateurs et partenaires sont collectées et traitées de manière légale, loyale et transparente. Avant toute collecte de données, les personnes concernées sont informées de la finalité, des modalités de traitement et de leurs droits en matière de données personnelles.

4.2. Principe de minimisation des données

Les données collectées doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée superflue ne sera collectée.

4.3. Principe de précision des données

Les données doivent être exactes et, si nécessaire, mises à jour. Des mesures seront mises en place pour garantir l'exactitude des informations détenues par l'entreprise.

4.4. Principe de limitation de la conservation

Les données personnelles ne seront conservées que pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, et ce, conformément à la législation en vigueur.

4.5. Principe de sécurité des données

L'entreprise met en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données personnelles contre toute forme de divulgation, d'accès non autorisé, de perte ou de destruction accidentelle.

5. Gestion des données à chaque étape du service

5.1. Collecte des données

Les données sont collectées lors de la signature d'un contrat avec un centre pour un accompagnement ou du conseil ou lors de la signature d'un contrat pour une formation. Cette collecte inclut, selon les services proposés :

- Des informations personnelles de base (nom, prénom, coordonnées, email).
- Des informations relatives au parcours de soins du patient (historique médical, traitements en cours, informations spécifiques pour l'accompagnement personnalisé).
- Des informations relatives aux besoins spécifiques du client ou de l'apprenant (objectifs de formation, niveaux de compétences, etc.).

Les personnes concernées seront informées de la nature des données collectées, de la finalité du traitement et des droits dont elles disposent (droit d'accès, de rectification, d'opposition, etc.).

5.2. Traitement des données dans le cadre des services

Les données collectées seront utilisées uniquement pour :

- La gestion du parcours de soins (coordination avec les professionnels de santé, prise de rendez-vous et compte rendu).

- Le conseil en santé (élaboration de recommandations personnalisées).
- La formation des professionnels de santé (contenus pédagogiques, évaluations, etc.).

L'accès aux données est strictement limité aux employés ou prestataires autorisés, dans le cadre de leurs fonctions.

5.3. Partage des données

Les données personnelles peuvent être partagées avec des partenaires ou prestataires de services dans les cas suivants :

- **Partenaires médicaux** (hôpitaux, médecins, laboratoires) : uniquement dans le cadre de l'accompagnement au parcours de soins.
- **Partenaires de formation** : pour la gestion des inscriptions, des évaluations ou des attestations de formation.
- **Prestataires techniques** : en cas de recours à des prestataires externes pour l'hébergement des données ou pour des services techniques (ex. gestion des plateformes en ligne).

Tous les partenaires doivent respecter les exigences de sécurité et de confidentialité stipulées par cette politique et le RGPD.

5.4. Conservation des données

Les données personnelles seront conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités du traitement. En règle générale :

- **Données liées à l'accompagnement médical** : conservées pendant la durée de l'accompagnement et, lorsque cela est requis, pendant la période légale de conservation des données médicales.
- **Données liées aux services de conseil ou de formation** : conservées pendant la durée du contrat et pour une période supplémentaire, le cas échéant, pour satisfaire à des obligations légales ou contractuelles.

6. Droits des personnes concernées

Les personnes concernées par le traitement des données personnelles disposent des droits suivants :

- **Droit d'accès** : droit de savoir quelles données sont collectées et comment elles sont utilisées.
- **Droit de rectification** : droit de demander la correction de données inexactes.
- **Droit à l'effacement** : droit de demander l'effacement de leurs données sous certaines conditions.
- **Droit à la limitation du traitement** : droit de demander la limitation du traitement de leurs données.
- **Droit d'opposition** : droit de s'opposer à certaines formes de traitement (par exemple, à des fins de marketing).

- **Droit à la portabilité** : droit de récupérer les données dans un format structuré et couramment utilisé, et de les transmettre à un autre prestataire de services.

Pour exercer ces droits, les personnes concernées peuvent contacter le responsable de la protection des données (DPO) de l'entreprise.

7. Responsabilités et obligations internes

7.1. Responsabilité des employés et partenaires

Tous les employés, formateurs, conseillers et partenaires externes doivent respecter cette politique RGPD. Ils sont formés sur les bonnes pratiques en matière de protection des données et doivent signaler toute violation ou incident de sécurité concernant les données personnelles.

7.2. Responsable de la protection des données (DPO)

L'entreprise désigne un Responsable de la Protection des Données (DPO) pour assurer la conformité avec le RGPD, conseiller les responsables internes et superviser la mise en œuvre des pratiques de sécurité.

8. Sécurité des données

Des mesures techniques et organisationnelles sont mises en place pour assurer la sécurité des données :

- **Chiffrement des données sensibles.**
 - **Accès restreint aux informations** sur la base du principe du "moindre accès nécessaire".
 - **Suivi et audit réguliers** des systèmes informatiques pour détecter les vulnérabilités et prévenir les violations de données.
-

9. Révision et mise à jour de la politique

Cette politique RGPD sera régulièrement revue et mise à jour en fonction des évolutions légales, technologiques et organisationnelles. Toute modification sera communiquée à l'ensemble des parties prenantes, et un délai de mise en conformité sera donné si nécessaire.

Conclusion

L'entreprise s'engage fermement à respecter les principes de protection des données personnelles et à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité, la confidentialité et la conformité aux exigences légales du RGPD dans le cadre de ses activités d'accompagnement, de conseil et de formation.